

LES MYSTÉRIEUX OBJETS VOLANTS



Le dossier FANTASTIQUE que tout le monde attendait

EXISTENT ! TOUS LES GENDARMES DE FRANCE ET 700 ENQUÊTEURS SONT SUR LEURS TRACES

2.000 adeptes tournés vers des horizons nouveaux

Ils sont donc ces gens aujourd'hui convaincus de l'existence de ce qu'ils appellent les Mystérieux Objets célestes, pour eux les M.O.C. : des objets globalement soupçonnés volants, êtres « venus d'ailleurs », apparitions insolites, lumières étranges, boules de feu mystérieuses, manifestations, en tous les cas inexplicables.

Ils appartiennent à l'organisation « Lumières dans la nuit » pour qui « les faits sont les faits ». Si ces faits ne cadrent pas avec une théorie régnante, ils estiment que celle-ci doit être abandonnée tandis que les faits demeurent comme base de travail.

Ce véritable réseau de surveillance des M.O.C. compte aujourd'hui 2.000 adeptes. Ce sont des scientifiques réunis dans une sorte de « collège invisible » et qui « osent s'écarter des sentiers battus ». Ce sont des professeurs, des instituteurs, des médecins et beaucoup de jeunes lycéens, étudiants, travailleurs, techniciens. « Nous, jeunes d'aujourd'hui, c'est à notre société de demain que le problème des M.O.C. risque d'apporter les conséquences de sa singulière nature, écrit l'un d'eux. C'est nous qui risquons de vivre plus spécialement les bouleversements profonds et de tous ordres que ne peut manquer d'entraîner un contact avec des êtres nés et venus d'autres mondes... »

Et jeunes et vieux d'admettre cette pensée de Descartes : « Nous devons chercher la vérité en pleine liberté d'esprit, affranchis de toute idée préconçue. » Ils sont tous, d'autre part, convaincus que « leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité et nous guident pas à pas vers ses horizons nouveaux ».

Une organisation de détection et d'enquête

« Lumières dans la nuit » affirme également avoir mis en place au cours de ses 13 premières années d'existence une vaste organisation ayant une activité réelle.

Sept cents enquêteurs, encadrés de 25 délégués régionaux couvrant la France. Que survenne quelque phénomène insolite en quelque point du territoire et les équipes d'enquêteurs se mettent en route pour retrouver les témoins, reconstituer l'événement, recouper les témoignages. Exemple : Alain Bressol a observé un grand objet en forme de disque dans un champ près de Monsempron-Libos. Il volait à grande vitesse en direction du sud. Enquête en cours.

Quatre cent trente postes de détection magnétique sont répartis dans toute la France. « Alertés par le contact électrique d'une aiguille aimantée déviée », les enquêteurs peuvent ainsi observer le passage d'un objet insolite, d'un « point lumineux ou structure mal définie ». Exemple : le poste n° 226 à Bron (Rhône) enregistre à appels le 19 février 1970 à 18 h. 35, 20 h. 30, 20 h. 33 et 20 h. 35. Malheureusement, le ciel était couvert, il pleuvait et aucune observation n'a été possible.

Des correspondants dans vingt-

Au cœur de l'organisation, un véritable juge d'instruction :

M. Fernand Lagarde a 63 ans. Il est retraité de la S.N.C.F. où il était inspecteur de la voie. Il en 1958 qu'est née l'organisation « Lumières dans la nuit ». L'un de ses buts était notamment de mener la « contre-enquête sur la vague de 1954 ».

Aujourd'hui, le réseau serré que constituent les enquêteurs se propose d'apporter « une nouvelle contribution de première importance à cette recherche difficile et capitale ». Les enquêteurs de 1971 « n'acceptent plus sans critique les évaluations suspectes de distances, de dimensions, de vitesse... La connaissance du phénomène les a guéris de la tendance de rationaliser naïvement ce qu'il peut y avoir d'apparence rationnelle dans les récits qu'ils entendent. Ils y regardent à deux fois avant d'interpréter l'in vraisemblable ».

Face à l'in vraisemblable, les enquêteurs se gardent donc d'accepter ou de rejeter. Ils s'interrogent. Ainsi, le cas d'un paysan

1954, année au cours de laquelle le phénomène M.O.C. « se montre dans sa plus grande diversité ». Selon Aimé Michel, « on a pu estimer, par les méthodes de sondage, le nombre de témoins, en France seule, à un million, avec une possibilité de sous-estimation allant peut-être du simple au double... » Et c'est inconnu accoutumé de façon bizarre. L'enquêteur de « Lumières dans la nuit », qui a reconstitué l'affaire s'est posé une foule de questions : « Était-ce un homme ? Un humanoïde très humain ? Les M.O.C. ont-ils des comparses parmi nous ? Utilisent-ils des hommes enlevés de la terre ? Les petits humanoïdes eux-mêmes sont-ils des produits d'élevage obtenus à partir de souches humaines, avec hypercéphalisation artificielle, réduction des organes végétatifs et de la taille, modification des sens ? Ou encore, selon une théorie plus subtile, les similitudes, différences et aberrations perçues par le témoin sont-elles imputables à une puissance de notre pensée intégratrice devant un phénomène qui la dépasse ? »

bandes magnétiques sur lesquelles ils enregistrent les témoignages. Ils donnent tous leur temps et leurs efforts pour « l'amour de la vérité ». Ce qui les tient constamment en alerte pour ne pas tomber dans les pièges de la « fantaisie » ou du « ridicule » tendus par les sceptiques, les « incroyants » ou peut-être même par les M.O.C. qui parfois « cherchent à nous détruire... par le ridicule ».

Ainsi, par exemple, un correspondant qui adresse à « Lumières dans la nuit » la photographie d'un réverbère qui lui avait paru bizarre. Ou encore un jeune garçon qui s'était déguisé en martien avec une tenue léopard et un casque allemand.

« Il reste cependant nombre d'observations qui ne paraissent pas raisonnables », dit Fernand Lagarde, ou qui choquent la raison par le récit qui en est fait. Il est bon de rappeler que nous étudions sont essentiellement irrationnels... Mais en vertu de quel critère allons-nous décider que telle ou telle observation n'est pas valable ? »

Et Fernand Lagarde de conclure :

« Ce n'est pas en cachant les faits qui parviennent à notre connaissance que nous pourrions avancer dans la connaissance du phénomène... Une information objective doit être totale ou ne pas être, sans souci d'un conformisme sclérosant. L'expérience montre que tous ceux qui ont réalisé quelque chose de valable ont toujours eu les conformistes contre eux... »

Maintenant, on ne peut plus en rire. Soucoupes volantes ou non, l'existence de « Mystérieux Objets célestes » est évidente. Il n'est pas possible de mettre en doute, au nom d'un scepticisme irréductible, des milliers de témoignages passés au crible par des enquêteurs bénévoles dont la profession et l'honorabilité sont une caution indiscutable. Le dossier des « M.O.C. », que « LE PARISIEN libéré » ouvre aujourd'hui, a été constitué au jour le jour, après treize années d'observations.

cinquante pays étrangers signalent immédiatement à « Lumières dans la nuit » les phénomènes insolites dont ils sont les témoins. Ainsi, le 11 mai 1970 à Moron, province de Séville, découverte d'étranges traces dans un champ de tournesols. Après une enquête approfondie, l'hypothèse M.O.C. paraît la plus vraisemblable.

Un réseau d'alerte téléphonique doublé d'un réseau de radio amateurs afin que les enquêteurs puissent s'alerter mutuellement dans le cas d'observation d'un phénomène.

Un « pool d'ingénieurs » et d'hommes de science qui se penchent sur les problèmes de la détection ; la création de stations d'observation scientifiquement équipées est envisagée.

Cent cercles d'études se réunissent régulièrement pour discuter les observations et essayer d'en dégager une philosophie. Cent cercles d'études passent également en revue les grands phénomènes inexplicables du passé.

Un réseau de surveillance photographique baptisé « Résuto »

Deux cent cinquante traducteurs dans toutes les langues sont à la disposition de « Lumières dans la nuit » pour adapter les observations reçues des correspondants des vingt-cinq pays appartenant à l'organisation. Douze dessinateurs et cartographes reconstituent les scènes observées par les témoins et vérifiées par les enquêteurs.

de la Corrèze qui s'est trouvé en présence d'un personnage habité, à Tarches, une maison paisible, entourée d'un jardin où les arbres fruitiers sont en fleur.

L'homme qui a vu des petits humanoïdes

Au cœur de l'organisation « Lumières dans la nuit », il se définit lui-même comme le juge d'instruction des M.O.C. C'est à lui, en effet, que parviennent les observations, les lettres et les rapports des enquêteurs et correspondants étrangers. Il dirige personnellement les 700 enquêteurs, les obligeant souvent à reprendre leurs investigations lorsqu'il les estime insuffisantes. Chaque mois, il reçoit quelque 300 communications auxquelles il répond au rythme de 10 lettres par jour, de longues lettres tapées à la machine sans interlignes.

Dans son petit bureau situé de plain-pied sur le jardin où chantent d'innombrables oiseaux, il passe douze à quatorze heures par jour à collationner les faits.

L'organisation des « Lumières dans la nuit » repose dans les mains de trois hommes : son fondateur, R. Veillith, responsable d'un hameau d'enfants au Chambon-sur-Lignon, dans la Haute-Loire ; un conseiller technique, Aimé Michel, auteur de plusieurs livres sur les « soucoupes volantes », et Fernand Lagarde, le « juge d'instruction ».

En 1954, plus d'un million de Français ont vu des M.O.C.

Toute leur affaire a commencé après la grande vague de

Hallucinations et mystifications

Le réseau des enquêteurs de « Lumières dans la nuit » est entièrement bénévole. Même lorsqu'ils font des centaines de kilomètres pour aller vérifier un fait, leur essence ne leur est pas remboursée. Non plus que les peil-

Prochain article :

L'extraordinaire récit d'une famille entière qui a vu des M.O.C. (Mystérieux objets célestes) pendant six mois.

« Je me suis senti paralysé lorsque la soucoupe s'est envolée »

LE PARISIEN libéré et « Lumières dans la nuit »

CONSIGNES A TOUS LES GENDARMES

DE FRANCE : « Percer le plus grand mystère de tous les temps »

« Que pouvons-nous faire, nous gendarmes, face à ce problème ? » s'interroge le capitaine Kervandal dans l'officielle revue : « Gendarmerie nationale ».

« La gendarmerie nationale, par son implantation sur l'ensemble du territoire, par sa connaissance des lieux et surtout des populations ; par son intégrité et l'honnêteté intellectuelle qui caractérise son personnel et aussi par la rapidité de sa intervention sur les lieux, est bien placée pour être une auxiliaire précieuse dans la recherche de la vérité en ce domaine. Comment ? En sachant écouter, en accueillant avec sympathie les chercheurs mandatés par les organismes sérieux et connus qui étudient ce problème ; en questionnant avec attention et sans préjugés les témoins ; en relatant avec minutie état

des lieux et constatations, dans les cas signalés d'aterrissage, nous pouvons contribuer à élucider l'un des plus grands mystères de tous les temps. »

Et la revue « Gendarmerie nationale » publie un questionnaire type à l'intention de tous les gendarmes de France : l'observation en vol des mystérieux objets célestes, les conditions de leur atterrissage, l'aspect et le comportement des passagers extra-terrestres.

La revue recommande également à ses gendarmes lecteurs de demander un hélicoptère pour photographier à la verticale les traces laissées par les mystérieux objets célestes. Les gendarmes devront également dresser plans et croquis et vérifier auprès des observatoires, bases aériennes et stations de l'E.D.F. de leur communication toutes les observations qui viendraient confirmer les constatations effectuées par ailleurs.

« Un faisceau de preuves en faveur de l'existence des Mystérieux Objets célestes est maintenant réuni, qu'il faut bien prendre en considération, qu'on le veuille ou non. »

Pour ceux qui ont réuni ce faisceau de preuves, c'est l'An 13. Cela fait, en effet, treize années, disent-ils, que dans le calme, loin des passions déchaînées, animés du « désir profond de connaître et de comprendre », ils conjuguent leurs efforts pour que « la vérité apparaisse et s'impose aux esprits ».

Pour eux, il est « dramatique qu'en plein XX^e siècle... un fait de cette importance laisse indé-

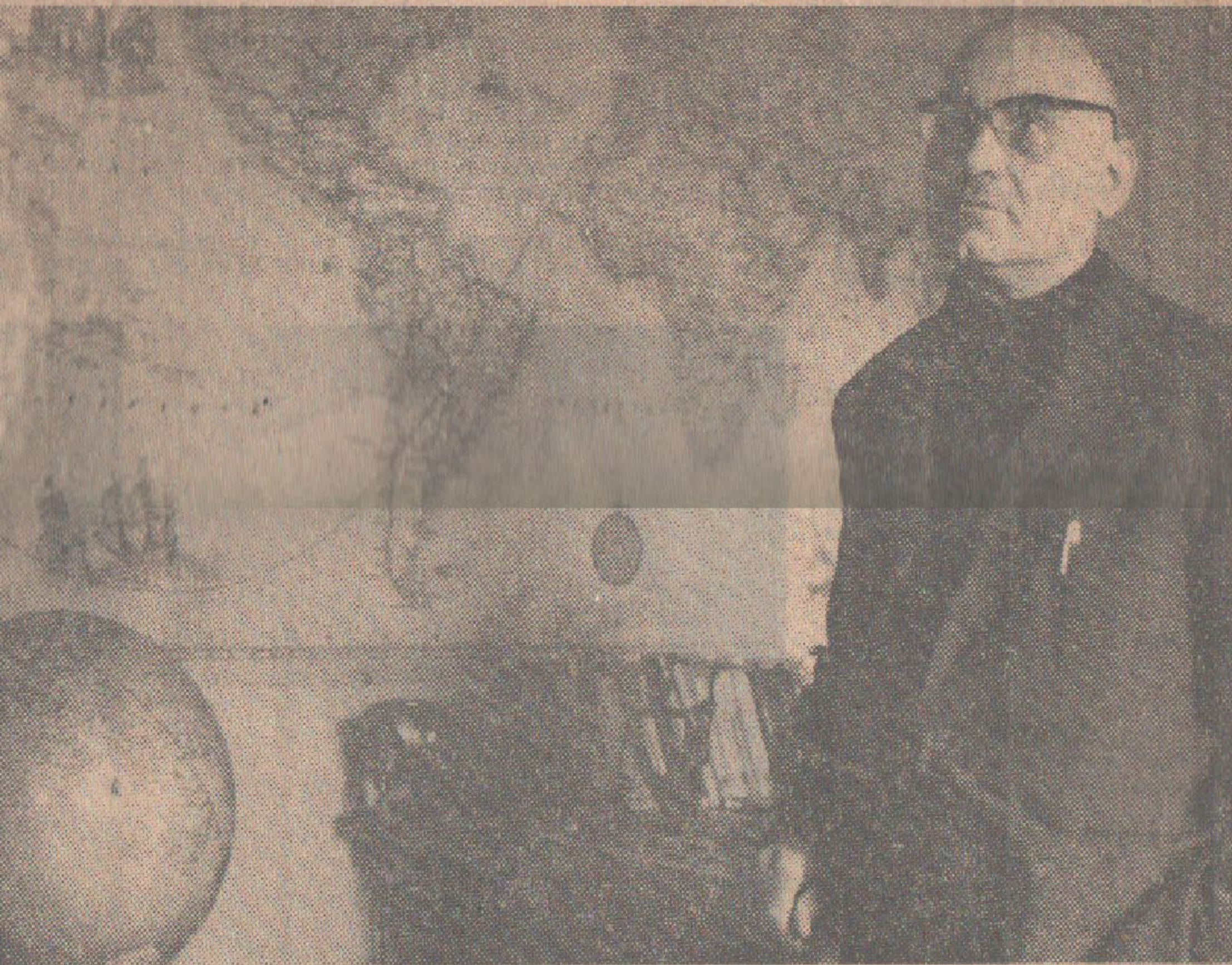
férente la quasi-totalité des hommes d'ici-bas », car, précisément, la présence des Mystérieux Objets célestes et de leurs occupants est probablement liée au devenir de notre humanité.

divers, étonnamment semblables dans la diversité des descriptions. »

Ils ajoutent : « à moins d'admettre qu'une folle collective (douée de plus d'une parfaite transmission de pensée) se soit emparée de l'humanité, celui qui se penche sur ces témoignages ne peut pas nier l'existence du phénomène ».

Le père Tranquille sur les traces des M.O.C.

M. Fernand Lagarde, retraité de la S.N.C.F., ancien inspecteur de la voie, consacre sa vie à collecter les renseignements des 700 enquêteurs qui quadrillent la France : ses documents sont bouleversants. Chaque mois, il reçoit 300 communications.



Un MOC dans le ciel de PARIS

Les gendarmes ont reçu l'ordre de photographier en hélicoptère, à la verticale, à l'introuvable, les traces laissées par les Mystérieux Objets célestes.

Qualifié par le juge d'instruction des M.O.C., M. Lagarde, comme l'un de ses meilleurs enquêteurs, M. Jacques Derache, qui demeure dans le 13^e arrondissement, à Paris, a pu reconstituer dans le plus grand détail l'apparition d'un M.O.C. dans le ciel de Paris. Voici son récit :

Le 31 octobre et le 17 novembre 1969, j'ai rencontré à son domicile M. Chalois, 48 ans, employé à la préfecture de Paris, et voici ce qu'il m'a déclaré :

« Le 27 ou le 28 juillet 1965, nous rentrions juste de vacances et nous venions d'arriver à notre appartement, au troisième et dernier étage de l'immeuble, lorsque l'observation eut lieu.

« Papa, viens voir »

Il était environ 17 h 30 ; le temps était clair. Des valises et des sacs étaient encore sur la

table, ainsi que notre appareil photo, appareil très simple, d'un maniement facile.

« Mon fils se dirigea vers la fenêtre, l'ouvrit et, à ce moment, m'appela : « Papa, viens voir ! ». Je vins aussitôt, et la vue d'un objet insolite, immobile dans le ciel, au-dessus des toits, et au-delà de l'immeuble faisant face au mien (trois étages également), je saisis mon appareil photo et, constatant qu'il restait trois clichés à prendre, je photographiai cet objet sans perdre un instant. J'eus le temps de faire deux photos, mais, au moment de prendre la troisième, l'objet disparaissait à une vitesse incroyable. »

Un témoin digne de foi

Ce témoignage, fait avec beaucoup de simplicité et de gentillesse, m'a paru parfaitement sincère, raconte l'enquêteur, M. Derache, et la bonne foi des témoins ne me semble pas pou-

voir être mise en cause à la suite de l'enquête effectuée et des entretiens que j'ai eus avec eux.

La durée totale de l'observation fut d'environ 3 à 4 minutes. A son début, l'objet, d'apparence métallique et de couleur gris, était immobile, orienté nord-nord-est, azimut 19° du nord, à une hauteur angulaire d'environ 35° au-dessus de l'horizon.

Puis il se déplaça légèrement vers le nord, animé d'un mouvement de rotation lente (de la gauche vers la droite), fit un tour complet sur lui-même et s'inclina sur la gauche ; à ce moment, le second cliché fut pris, qui indique cette position différente. Aussitôt après, le M.O.C. disparut à une vitesse extraordinaire, en quelques fractions de seconde. Les témoins ont eu l'impression visuelle d'un « trait » avant de ne plus rien voir.

L'objet était silencieux

Du début à la fin de l'observation, l'objet resta silencieux. L'épave visible sur le second cliché est apparu pendant la rotation de l'objet. Sur le même cliché, le fil qui part de la cheminée de gauche est un fil de descente d'antenne de T.V.

En reportant l'azimut sur le plan du 19^e arrondissement, j'ai constaté qu'à partir du passage Dagrains, rigoureusement à l'axe horizontal passant sous l'objet, se trouve, à environ 650 mètres, une intersection de voies de chemin de fer et, 150 mètres plus loin, dans le même axe, une usine à gaz.

M. Derache apporte ensuite les précisions techniques suivantes :

D'après les cotes relevées dans l'appariement du témoin pour situer l'emplacement de l'appareil photo, on en déduit que la

fenêtre se présentait sous un angle de 33° environ et que l'engin photographique avait un angle apparent de 7°.

On ne peut pas, avec ces seules données, rendre compte de la distance exacte de l'engin, mais nous pouvons présumer que les structures fines (verticales) n'auraient plus été visibles au-delà de 500 mètres maximum, étant donné la qualité médiocre des photos. A 400 mètres de distance, le diamètre de cet engin (considéré comme un disque) serait de 50 mètres environ. A 10 mètres près, il semble bien que ce soit là sa dimension. A cette même distance, il se situerait à 350 mètres au-dessus du sol, environ.

On remarque sur la photo n° 1, à droite du dôme central, une protubérance qui pourrait être l'extrémité de l'épave rien visible à droite dans le cliché n° 2.

J'ai saisi mon appareil photo : il me restait trois photos à prendre. J'ai eu le temps de faire deux photos, mais, au moment de faire la troisième, l'objet disparaissait à une vitesse incroyable.

